

Papeetē, le 17 juin 2015

QUESTION ORALE

Séance du 25 juin 2015

À

M. Heremoana MAAMAATUALAHUTAPU

Ministre de la promotion des langues, de la culture, de la communication et de l'environnement.



Monsieur le Ministre,

Les médias ont récemment fait état de la restitution de crânes marquisiens et tahitiens par les autorités suédoises. Le retour de ces vestiges humains à leur terre d'origine est le fruit de l'activisme des membres de l'association « *Te tupuna te tura* » que je tiens à saluer, conjugué au volontarisme de l'université suédoise d'Upsala et de l'institut Karolinska de Stockholm.

Cette initiative privée portée par l'association « *Te tupuna te tura* » s'inscrit de manière plus générale dans la démarche des « peuples premiers » visant à reconquérir des objets patrimoniaux fréquemment dérobés durant la période coloniale sans le consentement de ces derniers.

Ainsi, la ville de Rouen a restitué à la Nouvelle-Zélande une tête de guerrier maori appartenant au Musée d'histoire naturelle de la ville, le Musée de l'Homme ayant quant à lui procédé à la restitution à l'Afrique du Sud de la « Vénus Hottentote ».

L'assemblée de Polynésie vient d'être rendue destinataire d'un projet de loi portant création d'un code du patrimoine dont l'objectif annoncé est de protéger les biens culturels de notre Pays et d'en valoriser l'identité culturelle.

Mon courrier appelle plusieurs questions :

- Le Pays dispose-t-il à ce jour d'une liste exhaustive des objets patrimoniaux dispersés dans les collections des musées français et internationaux ? Le cas échéant serait-il possible de rendre les membres de la commission du tourisme destinataires de cette liste et de nous en présenter le contenu ?
- Quelles mesures et quelle démarche comptez-vous adopter pour récupérer ces œuvres de notre patrimoine culturel actuellement détenues dans le monde afin qu'elles puissent enfin rejoindre leur terre d'origine, le *fenua Maohi* ?
- Quelle politique muséale d'envergure comptez-vous mettre en œuvre pour accueillir ces œuvres et les valoriser ?

Vous trouverez en pièces jointes, et à titre d'illustration, les œuvres du patrimoine culturel des Gambier (Dieu *Tu*), des Australes (Dieu *A'a*), des îles du vent (Costume de Deuil) respectivement détenus par le musée missionnaire du Vatican, le British Museum, le Musée de Perth en Australie.

Puissent-elles un jour rejoindre leur patrie !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



M. Jacqu DROLLET





